

## **Compte-rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 10 mai 2023**

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'Imerys (la "**Société**") qui s'est réunie le 10 mai 2023, à New Cap Event Center, 3 Quai de Grenelle, 75015 Paris, sous la présidence du Président du Conseil d'Administration, Patrick Kron, a approuvé l'ensemble des résolutions présentées par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale a fait l'objet d'une retransmission en direct diffusée sur le site internet de la Société.

### **Approbation des comptes de l'année 2022**

L'Assemblée Générale a approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2022 qui se traduisent par un résultat net, part du Groupe de 237 millions d'euros.

### **Dividende**

L'Assemblée Générale a décidé de distribuer au titre de l'exercice 2022 un dividende de 3,85 euros par action (où 1,50 euro correspond au versement d'un dividende ordinaire et 2,35 euros au versement d'un dividende exceptionnel). La mise en paiement du dividende aura lieu le 17 mai 2023.

### **Gouvernance**

L'Assemblée Générale a également approuvé :

- les politiques de rémunération des mandataires sociaux pour 2023 ainsi que l'ensemble des éléments composant la rémunération et les avantages de toute nature versés ou attribués au cours ou au titre de l'exercice 2022 au Président du Conseil d'Administration, Patrick Kron, ainsi qu'au Directeur Général, Alessandro Dazza ;
- le renouvellement, pour une durée de 3 ans, des mandats d'Administratrice d'Annette Messemer et de Véronique Saubot; et
- la nomination, pour une durée de 3 ans, de Stéphanie Besnier, en qualité d'Administratrice.

Le Conseil d'Administration est composé à compter du 10 mai 2023 de 10 administrateurs, dont 6 administrateurs indépendants (soit, 60 %), 5 femmes (soit, 50 %), et 2 administrateurs représentant les salariés.

### **Rachat d'actions et annulation d'actions auto-détenues**

L'Assemblée Générale a approuvé le renouvellement du programme de rachat d'actions dans des conditions identiques au programme en vigueur ainsi que l'autorisation permettant au Conseil d'annuler tout ou partie des actions autodétenues par la Société, dans la limite de 10 % de son capital par période de 24 mois.

### **Autorisations et délégations financières**

L'Assemblée Générale a également approuvé le renouvellement, au profit du Conseil d'Administration, de l'ensemble des délégations de compétence et autorisations financières qui lui avaient été accordées par l'Assemblée Générale du 10 mai 2021 en vue d'augmenter le capital de la Société par émissions d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société. Ces autorisations sont renouvelées dans les mêmes conditions, y compris de plafond, pour une nouvelle durée de 26 mois. Il est précisé que ces autorisations excluent la possibilité pour le Conseil d'Administration de faire usage de ces délégations financières en période éventuelle d'offre publique sur les titres de la Société.

## Actionnariat salarié

L'Assemblée s'est également prononcée sur le renouvellement d'une délégation de compétence à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés du Groupe, qui adhèrent à un plan d'épargne d'entreprise ou un plan d'épargne groupe ainsi que sur le renouvellement d'une autorisation spécifique visant à l'attribution d'actions gratuites au profit de certains salariés et/ou mandataires sociaux du Groupe.

Les résultats des votes des résolutions ainsi que la présentation faite en Assemblée Générale seront disponibles sur le site Internet de la Société : <https://www.imerys.com/fr/finance/finance/espace-actionnaire>. L'Assemblée Générale sera également disponible en différé sur le site Internet de la Société ([www.imerys.com](http://www.imerys.com)).

## Agenda financier

27 juillet 2023	Résultats du premier semestre 2023
30 octobre 2023	Résultats du troisième trimestre 2023

Ces dates sont provisoires et peuvent être mises à jour sur le site Web du groupe [www.imerys.com](http://www.imerys.com), à la rubrique Finance/Agenda financier.

---

*Leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie avec un chiffre d'affaires de 4,3 milliards d'euros et 14 000 salariés en 2022, Imerys offre des solutions fonctionnelles à haute valeur ajoutée pour un grand nombre de secteurs, depuis les industries de procédés jusqu'aux biens de consommation. Le Groupe mobilise sa connaissance des applications, son expertise technologique et sa maîtrise des sciences des matériaux pour proposer des solutions basées sur la valorisation de ses ressources minérales, des minéraux de synthèse et des formulations. Celles-ci apportent des propriétés essentielles aux produits de ses clients et à leurs performances, comme par exemple réfractarité, dureté, conductivité, opacité, durabilité, pureté, légèreté, filtration, absorption, ou hydrophobie. Imerys s'inscrit dans une volonté affirmée de développement responsable en particulier pour contribuer à l'émergence de produits et procédés respectueux de l'environnement.*

---

Relations investisseurs/analystes :

Vincent Gouley : +33 (0)1 49 55 64 69

[finance@imerys.com](mailto:finance@imerys.com)

Contacts presse :

Claire Garnier: +33 (0)1 49 55 64 27

Hugues Schmitt (Primatec) : + 33(0) 6 71 99 74 58

---